

Quid de l'impact des parcs éoliens sur la faune ?

Écologie | Entretien avec le docteur Hubert Lagrange, biologiste, consultant pour la préservation de la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire.

La question de l'impact des parcs éoliens sur la biodiversité est souvent soulevée. Qu'en est-il réellement ?

En tout cas, sur les animaux volants, oiseaux et chauves-souris, l'impact des éoliennes est réel. Un impact direct, lors de choc avec des pales en mouvement ou indirect. Les animaux peuvent être dérangés par la présence des éoliennes et, du coup, éviter les zones où sont implantées les éoliennes, cela entraîne une perte d'habitat. Les machines peuvent entraîner, pour eux, une gêne visuelle et auditive et une destruction d'habitat au sol avec les pistes de maintenance des installations. Les zones de grutage, vont détruire des habitats pour les oedémèmes criards par exemple. À l'inverse, il peut y avoir un effet attractif gênant pour des prédateurs qui profitent de zones défrichées... Les rapaces vont ainsi venir chasser de manière privilégiée à ces endroits en courant le risque de se faire percuter par les pales.

Quels sont les chiffres ?

Ils sont très variables d'un site à l'autre, mais par exemple, sur le Causse d'Aumelas, il y a un impact important sur le faucon crécerellette qui bénéficie pourtant d'un plan national d'action. Entre 2011 et 2014, ce parc a tué 18 de ces oiseaux sur une population de l'Hérault de 170 couples. Le problème c'est que l'on retrouve 18 cadavres, on sait qu'on ne retrouve pas tous les oiseaux touchés. L'utilisation de facteurs de correction laisse penser que la mortalité réelle concernerait entre 31 et 82 individus. Cela pourrait donc représenter presque un quart de la population héraultaise. Du côté des chauves-souris, 100 cadavres ont été retrouvés en 2009 sous les 9 éoliennes du parc de Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône. On évalue à plus de 700 les chauves-souris tuées, par an, sur ce parc. On comprend aisément que ces installations



■ Le docteur Hubert Lagrange lors de la pose d'un détecteur de chauves-souris. DR

peuvent amener au déclin de certaines espèces volantes. Au niveau des chauves-souris, les décès sont liés à un phénomène de barotraumatisme. Il semble que ces animaux ne touchent pas les installations mais que les zones de très forte dépression, situées derrière la pale, entraînent l'éclatement de certains organes : poumons, estomac, intestins... Des organes dans lesquels il peut y avoir des volumes d'air qui, en augmentant brusquement entraînent des hémorragies mortelles.

Quelles sont les solutions ?

La première c'est de trouver le site où l'impact est moindre. Il y a des zones qu'il faut éviter parce que les enjeux sont trop forts. Malheureusement, on a un peu l'impression que le critère paysager prime. Par exemple, il n'y a pratiquement pas d'éoliennes dans les plaines littorales, pour l'Hérault par exemple, alors que la population consommatrice d'énergie est là. En revanche, on va aller installer des éoliennes dans les Hauts Cantons, alors qu'il y a une biodiversité forte et que la population humaine est plus faible... Finalement, on impacte des zones peu habitées dans lesquelles la

biodiversité est très élevée avec des espaces naturels jusque-là préservés.

Outre le choix déterminant du site quelles sont les autres solutions ?

On essaie de trouver des endroits où l'impact prévisionnel serait faible. Par exemple, pour les chauves-souris, on se contente d'arrêter les éoliennes, lorsqu'elles passent. On arrive à modéliser le comportement de ces animaux qui volent de nuit, en fonction de la température, de la saison, de la force du vent... Il y a, par exemple, beaucoup moins de chauves-souris qui volent par vent fort. En ciblant tous ces paramètres on se rend compte qu'il est possible de déterminer des plages d'arrêts peu importantes, qui génèrent des pertes de production de l'ordre 5%, voire moins en utilisant des algorithmes plus fins.

En utilisant ces solutions, l'exploitant du parc de Saint-Martin-de-Crau a pu réduire son impact sur les chauves-souris de 90%.

Existe-t-il d'autres systèmes de détection physique ?

Oui, on peut faire du prédictif en utilisant les modèles mais on peut également faire de la détection en temps réel, voire combiner les deux.

C'est ce que propose l'entreprise Sens of life. Là on arrive à optimiser encore l'efficacité des études. Il existe, pour les chauves-souris, des systèmes de détections d'ultrasons. Pour les oiseaux, on utilise des caméras ou des radars. Sens of life propose un système capable de prendre en compte les oiseaux volants très bas, ou de "détecter" à travers les pales des autres éoliennes tout en étant performant sur la détection des oiseaux... Il y a tout de même des limites au système utilisant les caméras : la détection rapide des oiseaux volant à très grande vitesse. Sur les Hauts Cantons, le problème est accru avec les gros rapaces comme l'aigle royal. Des oiseaux volant parfois dans de fortes nébulosités (par temps de brouillard). Dans ces conditions, les caméras sont totalement inefficaces. On est donc en train de tester des solutions utilisant des radars pour palier à ce problème.

Pourquoi les oiseaux ne voient-ils pas les pales ?

C'est effectivement curieux, mais ils n'ont tout simplement pas la même vision que nous. Ils ont les yeux sur les côtés, ce qui fait que la zone dans laquelle ils ont une vision binoculaire, qui leur permet de voir en profondeur, est relativement étroite, elle ne fait que quelques degrés devant eux. Et souvent, ils mobilisent cette vision, pour regarder le sol, à la recherche de proies. Leur attention n'est pas obligatoirement concentrée sur le mouvement des pales. C'est notamment ce qui explique la forte mortalité des faucons crécerellettes ou des milans noirs. L'espace aérien, n'est normalement pas pour eux une source de danger.

Propos recueillis par JÉRÔME MOUILLOT
jmouillot@midilibre.com

► Lire également notre article consacré au collectif "TNE" qui dénonce la prolifération de l'éolien sur le Parc naturel régional du Haut Languedoc (Midi Libre du 24 janvier).

Bâtiment : trop d'emplois perdus



■ Le tout nouveau président Thierry Ducros.

Pour sa première cérémonie de vœux, le tout nouveau président de la fédération héraultaise du bâtiment (FFB 34), Thierry Ducros, s'est voulu optimiste mais réaliste. Il a d'abord exposé « ses valeurs » dans une profession malmenée par la baisse de la commande publique et la concurrence déloyale.

4 500 emplois perdus en 2015 dans l'Hérault

Des valeurs mises à mal par la dureté des chiffres : 4 500 emplois perdus l'année passée dans l'Hérault. Et 2 500 « gravement menacés ». Mais les efforts payent et le bâtiment pèse encore 17 500 emplois dans le département, touché par la pauvreté et la précarité. Pour cela, Thierry Ducros entend « mettre les donneurs d'ordre publics et privés devant leurs responsabilités ». Car les investissements ont baissé de 20 % encore l'année passée : « Il faut arrêter de s'arrêter à retenir l'entreprise moins-disante et regarder les postes des locaux pour chaque entreprise ». Le président a donné l'exemple de ces promoteurs qui enlevaient de leur marché ces sociétés « qui emploient de la main-d'œuvre en détachement ». Une main-d'œuvre pas chère, parfois illégale, qui fausse le jeu naturel de la concurrence.

Mais Thierry Ducros a voulu finir sur une note optimiste en évoquant les efforts « de citoyenneté » des entreprises adhérentes et l'annonce de la présidente de Région, Carole Delga, d'investir 800 M€ dans le BTP.

Y.P.

L'IMAGE L'hommage rendu aux mérachaux



C'est à la stèle des Maréchaux à Béziers (avenue Rhin-et-Danube), que s'est déroulée, ce dimanche matin, une cérémonie d'hommage à la mémoire du

maréchal de Lattre-de-Tassigny, du maréchal Juin, sans oublier leurs soldats morts pour la France. Une cérémonie au cours de laquelle

plusieurs gerbes ont été déposées au pied de la stèle, en présence d'élus et des représentants d'anciens combattants.

PIERRE SALIBA

LA NOSTALGIE

Cabines téléphoniques : clap de fin à Saint-Chinian



Séquence émotion, vendredi à Saint-Chinian. Les deux dernières cabines téléphoniques de la commune ont disparu du paysage, conséquence de la loi Macron adoptée le 10 juillet 2015 autorisant France Télécom à supprimer les 40 000 dernières cabines téléphoniques d'ici fin 2017 (devenues trop chères et obsolètes). Ne reste, désormais, que l'option du téléphone portable. À condition que le réseau soit accessible...